

POUR UNE CARTE «JARDIN» EN DOMAINE BASQUE

Xarles Videgain

Après un rappel de la bipartition bien connue qui oppose «baratz» et «ortu» pour désigner en domaine basque le jardin soit «une petite étendue de terrain, close ou non, où se cultivent des légumes», l'ethnographie est convoquée qui démontre que la notion de «baratz» est étroitement liée à la maison comme entité économique, juridique et religieuse. C'est ainsi que le «baratz», dont le signifiant peut aussi désigner le cromlech, a pu servir récemment encore de lieu d'inhumation. Plus généralement, les critères qui déterminent la désignation d'une parcelle de terre (situation, nature du sol, étendue et forme, clôture, production, mode de culture, type de propriété) démontrent l'intérêt de l'analyse componentielle dans l'enquête lexicale.

Euskarak gaztelaniazko huerta, hauxe da «barazkiak lantzen diren lur sail tiki bat, itxia ala ez», adierazteko «baratz» eta «ortu» hitzak dituela azaldu ondoan, jakintza etnografikoa erabiltzen dugu «baratz», nozioa etxeak adierazten duen entitate ekonomiko, juridiko eta erlijiosoari guztiz lotua dagoela frogatzeko. «Baratz» hitzak triku-harria izenda dezake, etxe ondoko «baratz» hori ehortz-leku gisa erabiliko zatekeen oraindik orain. Modu orokorrago batez, lur sail bat mugatzen du izendapen honek (egoera, zoruaren ezaugarriak, forma, itxitura, ekoizpena, lur-lantze mota, jabego mota). Frogatu da, honenbestean, osagarrien analisiak galdeketa lexikaletan eduki dezakeen garrantzia.

Después de exponer la bipartición en vasco que opone los términos de «baratz» y «ortu» para designar la huerta, es decir «un pequeño espacio de terreno, cerrado o no, donde se cultivan legumbres», se utiliza el saber etnográfico para demostrar que la noción de «baratz» está estrechamente ligada a la casa como entidad económica, jurídica y religiosa. «Baratz» puede designar el crómlech; el «baratz», junto a la casa, ha podido utilizarse hasta hace poco como lugar de inhumación. De manera más general, se cita a unos criterios que determinan la designación de una pieza de tierra (situación, naturaleza del suelo, forma, cerca, producción, modo de cultivo, tipo de propiedad) y demuestran el interés del análisis componencial en la encuesta lexical.

0. RAISONS DE CETTE ENQUETE

Courant 1986, Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU, membre du GRECO 13009 CNRS, et auteur de l' «Atlas Linguistique et Ethnographique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, Perche, Touraine», me demandait, dans le cadre d'une enquête sur la désignation du «jardin» dans les diverses langues de l'état français, quelques renseignements sur le «baratz» basque.

C'est le fruit de ces réflexions qui est livré ici. Le lecteur bascofonne y trouvera des données qui lui sont bien connues; nous avons voulu réunir des informations fournies tant par la linguistique que par l'ethnographie.

1. OUTILS DE TRAVAIL

Nous avons choisi pour référence la 4ème classification des dialectes basques, présentée par L.L. BONAPARTE en 1869 élaborée en fonction surtout de la morphologie verbale mais qu'on n'a pas jusqu'à présent profondément remise en question, faute d'un atlas qui fournisse des données plus vastes à pondérer.

Cette carte présente les limites des sept provinces historiques et des limites des dialectes.

Ces limites ne coïncident pas toujours. Le dialecte parlé au nord de la province d'Alaba est biscayen, le biscayen empiète sur la province de Guipuzcoa, le bas-navarrais sur Labourd et Navarre, le souletin sur la vallée de Roncal en Navarre. Par souci de simplification, nous n'entrons pas ici dans la division en sous-dialectes.

2. RÉPARTITION DES SIGNIFIANTS DE «JARDIN»

Nous assignons à «jardin» le signifié de «petite étendue de terrain, close ou non, où se cultivent des légumes», sans plus de restriction.

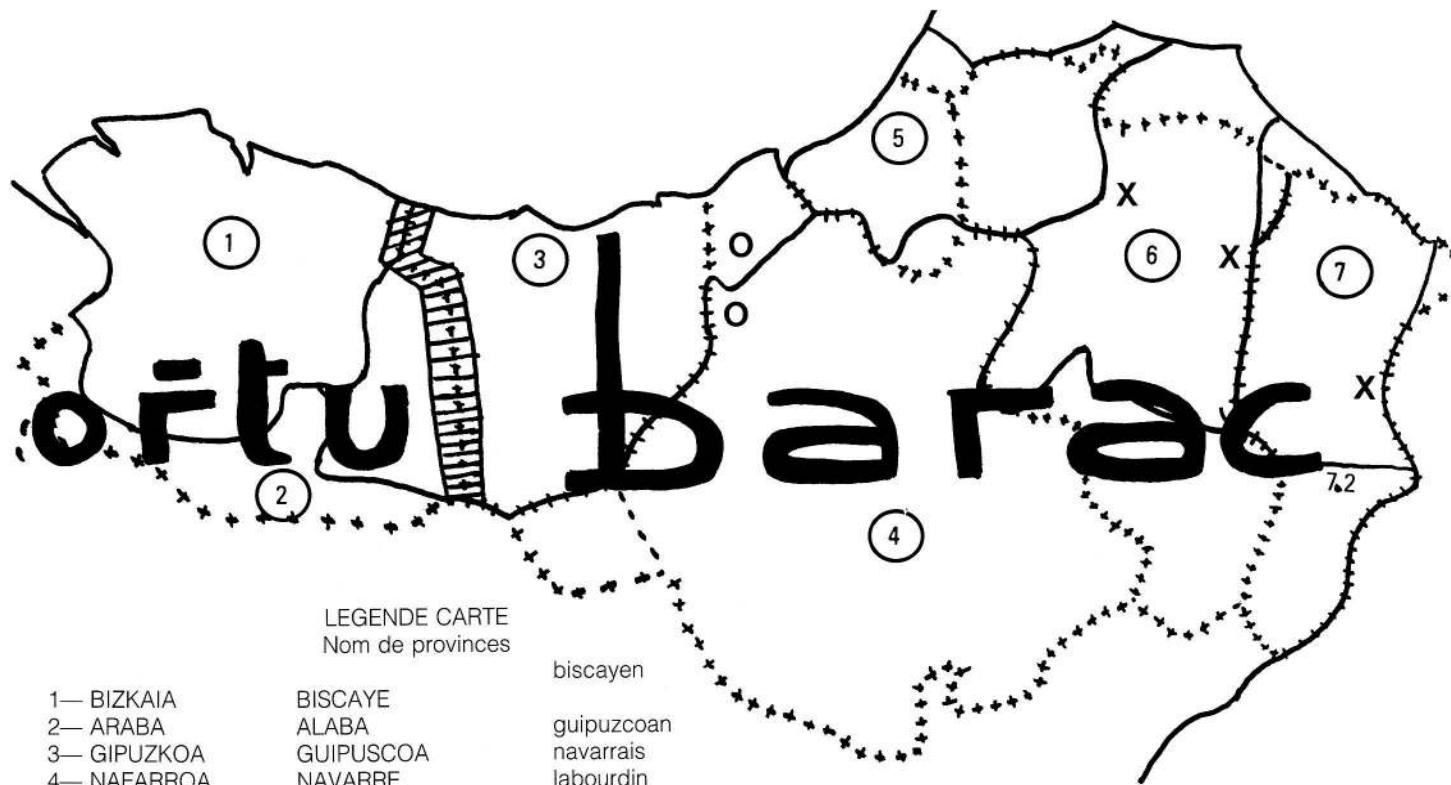
Ce signifié fournit en domaine basque une répartition en deux signifiants principaux:

[õrtu], [barac],

orthographiés «ortu» et «baratz». Ils sont représentés sur la carte.

Le premier terme est occidental et correspond au dialecte biscayen. C'est bien entendu un continuateur du latin «hortus».

Le deuxième terme recouvre tout le reste du domaine basque. Le lexème connaît quelques variations phonétiques. La finale peut être [consonantique] ou en [-a], ou en [-e], c'est-à-dire:



LEGENDE CARTE
Nom de provinces

- 1— BIZKAIA
2— ARABA
3— GIPUZKOA
4— NAFARROA
5— LAPURDI
6— BENAFARROA
7— ZUBEROA

BISCAYE
ALABA
GUIPUSCOA
NAVARRE
LABOURD
BASSE-NAVARRE
SOULE

biscayen

guipuzcoan
navarrais
labourdin
bas-navarrais
souletin
dont 7-2. roncalais.

limite province.
limite de dialectes.

baratz:cromlech.
baratz utilisé comme sépulture.

[Barac]; baratz.
 [baraca]; baratza.
 [barace]; baratze.

Une esquisse de répartition de ces trois variantes n'est guère aisée avec les seules localisations fournies par Azkue (1905). Certes la variante en finale en -a semble caractériser le guipuzcoan, mais les deux autres variantes semblent cohabiter sur l'ensemble des dialectes orientaux. Aussi posons-nous sur la carte une seule réalisation [barac] sans pouvoir en détailler les variantes avec certitude.

En élocution rapide plus particulièrement, dans les dialectes orientaux, la lénition de [r], en position intervocalique est fréquente: [baac].

Enfin le roncalais, considéré par Bonaparte comme un sous-dialecte du souletin, noté 7.2 sur la carte, offre une forme syncopée: [barc], selon Michelena (1959-1961).

Nous donnons sur la carte la forme «kartziri» citée par Azkue comme propre à ce même roncalais et désignant le «jardin potager irrigué» par opposition à «baratz», qui désignerait le «cortil, verger sans eau». Cette distinction, qui rappelle celle du domaine méditerranéen «huerta de secano» et «huerta de regadío» ne paraît guère connue sur le reste du territoire bascophone, essentiellement océanique. Le latin «cohortile» peut en fournir l'étymon.

3. AUTRES SIGNIFIÉS DE «BARATZ»

Pour éclairer la dénomination de «baratz», nous croyons utile de réunir quelques informations glanées çà et là dans des travaux ethnographiques.

3.1 «Baratz» est utilisé dans des composés tels que «mairu-baratza» ou «jentil-baratza», littéralement «jardin des Maures», et «jardin des Gentils» pour désigner le cromlech c'est-à-dire le petit monument préhistorique formé par un espace de terrain fermé par un cercle de pierres. Selon Barandiarán, (1953-1957) ces cromlechs se trouvent surtout sur les zones d'estives. Il ne nous dit pas cependant si tous sont appelés -«baratz»-. Nous avons signalé sur la carte les points d'Oyarzun et Goizueta pour lesquels cette appellation est attestée.

3.2 Ce phénomène est d'autant plus suggestif que «baratz» peut désigner encore la bande de terrain située sous l'avant-toit de la maison, espace dans lequel sont enterrés les enfants morts sans être baptisés.

J.M. Barandiarán (1974, 57) rapporte qu'à Saint-Esteben on enterrait les enfants dans le «baratz» (ou jardin?). A Uhart-Mixe, ces enfants étaient enterrés dans le jardin ou l'étable, «baatzian edo ezkaatzian». (1974, p. 1899 J.M. Barandiarán traduit d'ailleurs «ezkaratz» par «étable», alors qu'il s'agit plutôt, en domaine oriental, dans la ferme, d'une grande salle à usages multiples, dans laquelle on a pu autrefois battre le blé, et qui sert surtout de remise, salle qui communique avec l'étable. En biscayen, «ezkaratz» désigne la «cuisine». Ces vacillations s'expliquent peut-être par le fait que dans la maison mixte ancienne, une même salle commune servait de point-feu, point cuisine-alimentation-coucher, et abri pour les bêtes.

D'ailleurs, Roberto Giz de Viñaspre propose de voir dans «ezkaratz» le radical «et-se»: «maison» et non point «esku» (proposé par Novia de Salcedo) ou «ex-quadraticum» (proposé par Lopelmann).

De plus, Lhande, dans son dictionnaire, rapporte au mot Zalgize/Sauguis, village de la Soule, que le jardin potager a longtemps servi de cimetière pour les protestants (comme leur nom l'indique en français, considérés comme déviants, à l'instar des enfants morts non baptisés).

Dans une synthèse, J.M. Barandiarán (1960, p.59) précise que «la personne dont la conduite ne respecte pas les normes chrétiennes doit être enterrée, à sa mort, sous l'avant toit de sa propre maison». Il y ajoute «la coutume d'allumer des lumières et de déposer des offrandes (comestibles ou en argent liquide) pour les défunts de la maison sur le rebord de la fenêtre, c'est-à-dire sur le baratz ou le supposé cimetière domestique». C'est la femme qui est le principal ministre du culte, ce à quoi nous ajoutons que c'est elle aussi qui travaille dans le jardin, un proverbe cité ci-dessous constatant ce fait bien connu.

Toujours est-il que ce «baratz» avec sa localisation en fonction de la maison, sous l'aile du toit, avec la présence de tuiles sur le lieu de sépulture, semble recouvrir le signifié suivant: «espace lié à la maison, à valeur magico-religieuse». On sait que Jaberg (1936, 45) a signalé le phénomène: «le bord du toit joue un très grand rôle dans le droit et la croyance populaires, étant considéré comme limite d'une sorte de terrain sacré qui entoure la maison». Il ne cite pas là d'exemple concret, et nous n'en avons pas trouvé non plus chez Van Gennep sinon qu'il signale des «cimetières à répit» qui paraissent assez différents du «baratz».

Quant à «baratz» désignant le cromlech, on voit qu'il n'est pas très éloigné du signifié indiqué ci-dessus si nous lui assignons: «espace borné, à valeur magico-religieuse», la proximité de la maison n'étant pas aussi explicite, sans oublier toutefois que la maison, temple et cimetière, peut être rattachée par des liens puissants à l'espace du cromlech, quand on sait que la maison basque constituait une entité économique, juridique, religieuse très marquée, tout comme d'ailleurs la maison pyrénéenne (Cf. par exemple Le Roy Ladurie 1975).

Il faudrait alors peut-être se demander, des concepts voisins pouvant s'exprimer par des signifiants bien distincts, si l'appellation gasconne du jardin «casau», relatif à la maison, et celle du «baratz» lui aussi lié à la maison, n'auraient pas quelques liens de parenté.

4. ETYMOLOGIE

Si l'étymologie de «ortu» est transparente, celle de «baratz» ne l'est guère; malheureusement elle ne nous permet pas de confirmer les hypothèses évoquées ci-dessus et qui souffrent en particulier d'une absence de datation des acceptions indiquées.

Aucune étymologie n'a été proposée de façon ferme.

Lhande, dans son dictionnaire pose la question: «Est-ce le mot grec romanisé "paradis"? Michelena cite un "baradiçu": "paradis" attesté dans un manuscrit de 1400 et en dialecte aezkoan.

L. Michelena (1959, 246) se refuse à tirer «baratz» de «barazkari»,: «repas», dans lequel Schuchardt voulait voir un continuateur de *pascuarium, ce que Michelena considère sans fondement.

A tout prendre, L. Michelena préférerait l'hypothèse d'un substantif verbal «baratze» bâti sur «baratu» emprunt évident. L.M. Mujika, (1982, 99) propose la même origine du latin «parare»: «pouvoir, lieu où se récoltent les provisions».

Il ne s'agit que d'hypothèses d'autant plus fragiles qu'aucun avatar de «parare» n'apparaît avec ce signifié dans les langues romanes voisines,

5. PHRASEOLOGIE

Nous n'avons trouvé, comprenant le terme «baratz», qu'une sorte de comptine qu'on réplique au jeune enfant curieux quand l'adulte est fatigué de le voir poser tant de questions.

«Zerda?
 Baratzean zerba
 Haren ondoan perexila
 Hi hago ixil ixila!»

Qu'est-ce que c'est?
 Dans le jardin, la blette,
 Tout à côté le persil
 Toi, reste donc en silence!

6. DÉRIVÉS

L'isoglosse qui sépare les aires de *baratze* et *ortu* se maintient ferme dans les nombreux dérivés de ces mots.

Là où on dit *ortu*, les produits du jardin sont désignés *ortukari*; *baratzekari* dans l'aire de *baratze*.

Lhande fournit d'autres formes dérivées de *baratz* telles que:

- «baratz-alor»: planche de jardin.
- «baratz-xori» : ortolan.
- «baratze-kafi»: lupin
- «baratze-zain»: jardinier.

Azkue ne donne pas de correspondant construits sur *ortu*, peut-être parce qu'il considérerait le terme comme peu indigène. Ils existent cependant tel *ortulari*, «jardinier».

Ceci grosso modo: dans le détail, en certains points de Soule, «baratzeka(r)j» peut signifier «jardinier», les produits du jardin étant désignés par «adelü».

Curieusement, la désignation de «l'ail» connaît aussi deux formes différentes en basque qui connaissent la même répartition que *ortu* et *baratz*. Le biscayen (zone de *ortu*) connaît le signifiant *berakatz*; le reste du domaine (zone de *baratz*) utilisant le signifiant *baratxuri*. Les deux lexèmes paraissent composés: peut-être le premier élément est-il commun, sans qu'on puisse avec certitude les rapprocher de *bera*, «tendre, mou», ni de *baratz*, «jardin».

7. TERMES DE SENS PROCHE

Au tour de la notion de «jardin» gravitent d'autres concepts qui montrent que la définition même de «jardin» n'est pas aussi simple qu'on aurait pu le croire.

7.1 Nous ne nous sommes pas intéressé au signifié: «lieu planté en arbres fruitiers,, qui peut être représenté selon MOLINER par «huerto» en espagnol. Nous croyons qu'en basque, on obtiendra le dérivé du nom d'une espèce d'arbre cultivée dans cet espace, comme le pommier. Nous n'en sommes pas sûr. La question «verger» dans l'atlas fournira quelques éléments de réponse.

7.2 Pour le biscayen, Azkue fournit pour «soloera» les deux acceptions:

1. marais, varenne, terrain composé d'un grand nombre de jardins.
2. terrain le meilleur et le plus proche d'une maison de culture.

Il faut remarquer que «soloera» est un dérivé de «solo» qui pourtant ne désigne pas le «jardin» mais «l'emblavure» par opposition à *landa* «prairie». La vacillation doit exister cependant puisque Azkue fournit le proverbe suivant:

«andrea soloi, urdea basoi», traduit en français «ferme jardinière, porc montagnard»; où «jardinière» c'est-à-dire «qui aime à jardiner» est construit sur «solo». Il est vrai qu'en espagnol «soli» est traduit par «heredadiega» construit sur «heredad» qui évoque l'ensemble des terres cultivées d'une ferme.

Quand au second signifié, il rappelle les termes demandés par de nombreux atlas linguistiques ALLY N.º 254 (verchère), A. Lang. oc. 236, ALG 479.

En bas-navarrais, nous avons relevé *okullu* pour désigner «l'enclos de bonne qualité situé près de la maison».

Un locuteur d'Amorebieta (Biscaye) nous signale que «solo» peut représenter l'endroit du jardin de meilleure qualité, bien fumé, qui sert de semis pour les plants de poireaux, tomates, piments. En bas-navarrais, nous avons noté «toto» dans ce sens, en souletin «soto», à Juxue et Alçay respectivement.

Ces glissements ont pu être facilités par le fait qu'en Biscaye au moins, très souvent le jardni n'est pas séparé matériellement des autres parcelles.

En domaine oriental, «landa» paraît générique pour désigner toute pièce de terre cultivée, face à «larre», lande ou terre non cultivée, tandis que l'opposition emblavure/prairie paraît reposer sur les termes «alhor/phentze» ou même en souletin sur «alhor/phintze» ou «sorho» bien qu'en zone limitrophe d'Ostibarre, «sorho», désigne non pas la prairie mais le regain. L'Atlas apportera bien des éclaircissements sur un champ (sémantique) particulièrement glissant.

Pour nous en tenir à Juxue par exemple où nous enquêtons avec plus de finesse que pour un atlas, «baratz» «est inséré dans la hiérarchie suivante: le terrain ou espace, «eremu» est partagé entre terrains particuliers et terrains syndicaux ou communaux, «sindikalak, komunalak, herri-lurrak». Un particulier possède des terres non cultivées, «larre», et cultivées, «lur-erailu», ce dernier terme correspondant approximativement à ce que depuis 1963 on appelle la superficie agricole utilisée ou SAU. Celle-ci comprend les emblavures ou «alhor», les prairies ou «phentze» dont «okollu», pièce en herbe de bonne qualité située près de la maison. Puis vient le jardin, «baratz» partagé en planches, «taulen» et possédant un semis, «toto». Ceci sans parler des autres pièces telles que forêt, vigne, verger, etc.

C'est que les enquêtes orales manquent qui aient tenté de mettre en lumière de façon explicite les différents critères qui assurent la désignation en basque d'une pièce de terre, critères tels que:

- situation en fonction de la maison, du village, de l'altitude, de la rivière.
- nature du sol: qualités naturelles ou obtenues.
- étendue et forme.
- absence ou présence de (quelle) clôture.
- production; destination de la production.
- activité régulière, temporaire (cycle saisonnier, pluriannuel), nouvelle, à rotation, intensive, extensive.
- situation juridique (particulier, communal, «syndical»; indivis; propriété ou usufruit temporaire).

On trouvera par exemple la manifestation de cette apparente hyper-différenciation lexicale en zone pastorale, comme à Larrau où un locuteur distingue nettement:

«olhalte»: ensemble des terrains faisant partie de l'olha (habitation de montagne).

«ardi-builta»: parcours.

«sae»: terrain fumé par les bêtes, fournissant donc une herbe de qualité, situé aux alentours immédiats de l'olha, non fermé, de un à trois hectares.

«soaki»: terrain en gazon généralement, situé autour du «sae».

«afievamentü»: concession accordée par le syndicat à chaque «olha».

«debetü»: défens.

«ardilogia, ardilobia, antxülogia, behilogia»: endroit où les bêtes en estive ont coutume de s'étendre.

«elgeak»: ensemble de champs non clos, de bonne qualité, en plaine, livrés à la vaine pâture.

A Esquiule, un locuteur nous a fourni «empheinû» pour un terrain accordé à titre pignoratif.

Le difficile n'est alors que de mener l'enquête, quand on n'a pas mis en évidence des signifiés auxquels on ne songe pas à priori: le locuteur, lui, n'hésite pas quand le signifié lui a été évoqué.

On voit donc que ces critères et d'autres qui apparaîtraient en cours d'enquête peuvent constituer une base de l'analyse componentielle dans l'étude du lexique ou de la toponymie.

NOTE.

Nous joignons ici les désignations du «jardin» dans d'autres langues de l'état français, tirées d'une communication de M.R. SIMONI-AUREMBOU. Il en ressort que presque tous les signifiés sont motivés, essentiellement sur critère juridique.

Formes celtique «liorz», de «lubi-corto»: enclos à plantes.

Formes d'origine latine «ort» de «hortus» jardin.

Formes «garten, gardin, jardin» du germanique «gard»: espace de terre autour de la maison que le seigneur laissait au manant.

Formes «court, courtil, courtilage» du latin médiéval «cohortile»: enclos.

Formes «mé, moué, mé du latin médiéval «mansus»: domaine.

Formes «casal, casaou» du latin médiéval «casalis».

Formes «verger» de la famille des termes issus du latin «viridiariums»: lieu planté d'arbres.

Formes «aceint, accoint», de la famille des termes issus du latin «accingere»: clore.

Benveniste (1969) a montré que dans bien des cas, le critère juridique reposait lui-même sur des notions religieuses ou sacrées plus anciennes. Nous croyons avoir ici réuni quelques éléments qui peuvent laisser penser que «baratz» a pu connaître une évolution assez semblable.

BIBLIOGRAPHIE

- AZKUE, R.M.; *Diccionario vasco-español-francés*. Bilbao, 1905-1906
- AZKUE, R.M.; *Euskalerraren yakintza* (Literatura popular del País Vasco), Madrid, éd. Espasa-Calpe, 1959 (1ère édition 1935-1947)
- BARANDIARAN, J.M.; *Estudio del pueblo vasco en Liguinaga*, in IKUSKA 4-13, 1947, 1948; 2-6, 1949; 1-3, 1950; réédition in *Obras completas*. Ed. La Gran enciclopedia vasca, Bilbao, 1974, Tome IV.
- BARANDIARAN J.M. *Étude du peuple basque à Uhart-Mixe* in IKUSKA 4-19, s-d, réédition in *Obras completas*. Ed. La Gran enciclopedia vasca, Bilbao 1974, Tome IV.
- BARANDIARAN J.M. *Rasgos de la vida popular de Donosti*, in Eusko-Folklore n.º 151, 179, s-d. réédition in *Obras completas*. Ed. La Gran Enciclopedia vasca, Bilbao, 1974, Tome IV.
- BARANDIARAN, J.M.; *La mitología vasca*, Ed. Minotauro, Madrid. 1960.
- JABERG, K: *Aspects géographiques du langage*, Paris, Droz, 1936, 116p+19 cartes.
- LE ROY LADURIE, E: «*La domus à Montailou et en Haute Ariège au XIVe siècle*», 167-222, in FABRE - LACROIX. *Communautés du sud*. U.G.E., Coll. 10.18, 2 tomes, 1975.
- MICHELENA: *Fonética histórica vasca, 3ème édition*, Saint Sébastien, Publications del seminario Julio Urquijo, 1985, 596 p. (1ère éd. 1960).
- MUJICA, L.M.: *Latina eta erromanikoa- ren eragina euskarán*, (influence du latin et des langues romanes dans le basque), Saint Sébastien, Ed. Sendoa, 1982, 372 p.
- ROBERTO Glz. de VINASPREE, L.: «*Ez-kondu*» hitzaren etimologiaz, in EUSKERA, XXXI (2. aldia), (1986.2) 31, Bilbao, 545-551.
- BENVENISTE, E. *Le vocabulaire des institutions indoeuropéennes*, Paris, Editions de Minuit, 1969, 2 vol.